



Seuls les textes figurant dans la version 2006 du Manuel du moniteur et du responsable fédéral, téléchargeable, font référence. Site de la CTN : <http://perso.wanadoo.fr/quai.rive-neuve/>

Jean-Louis Blanchard président

ÉTATS GÉNÉRAUX FFESSM POUR LES JEUNES, TOULOUSE 22 & 23 OCTOBRE 2005

Ces états généraux ont regroupé plus d'une centaine de personnes et de nombreux responsables d'activités de la FFESSM. La réflexion a pu être menée au travers d'ateliers et de synthèses sur les thèmes suivants : identification de freins au développement de l'activité chez les jeunes, solutions à apporter en fonction des problématiques identifiées, axes de développements à proposer et avenir des événementiels liés aux jeunes.

Cette manière de travailler a permis l'analyse de nos points faibles, l'émergence de nombreuses idées et propositions, ainsi que l'expression d'une volonté de travailler ensemble autour des jeunes quelle que soit la spécialité ou la discipline fédérale d'origine. S'il est trop tôt pour en faire le bilan (une synthèse des travaux va prochainement voir le jour sous forme d'un "cahier blanc" et sera publié à partir de février 2006), il est cependant possible d'ores et déjà de lister quelques axes forts qui se sont dégagés tout au long de ces deux jours :

- Une volonté de décloisonner les différentes activités et faire en sorte que les clubs ou les SCA puissent proposer des "produits transversaux" associant plusieurs activités, par exemple, randonnées palmées et environnement, apnée et photo, raid et jeux subaquatiques, plongée et orientation... que ce soit juste au niveau de la simple découverte ou au niveau d'un réel perfectionnement.

- La nécessité de former plus et mieux nos encadrants, par rapport à la spécificité du public jeunes, mais aussi proposer des formations complémentaires de cadres, suffisamment légères, dans les disciplines et spécialités voisines. Il est essentiel pour les clubs de pouvoir

disposer d'encadrants capables de faire des animations dans différentes spécialités sans avoir à recourir à des spécialistes à chaque fois.

- Le besoin de faire évoluer notre image pour sortir de la "dangerosité" et des purs aspects techniques. D'où un travail à faire sur les attentes des jeunes (enquêtes), sur une communication plus ouverte et non uniquement centrée sur la plongée et la formation technique.

- La mise en place de logistiques pour aider le dirigeant et l'encadrant à se retrouver dans les textes réglementaires, à aller chercher des subventions, à obtenir des créneaux piscines ou trouver le matériel adapté, à monter des projets avec les scolaires, du primaire au lycée, avec les centres de vacances (aller chercher les jeunes là où ils sont), à mieux utiliser les collectivités territoriales (partenariat) ou même l'Europe (échanges, international).

- Une demande toujours aussi forte pour des événementiels de portée nationale, mais une demande à ce qu'ils soient mieux ciblés, en réponse à des objectifs précis. Ces objectifs pouvant concerner la communication grand public, la promotion en interne de nouveaux "produits", l'information envers nos cadres, ou simplement être un creuset d'idées à développer pour le futur. D'où les RIPE 2006 annoncées dans ce CTN-Info. ■



LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE JANVIER 2006

Par Jean-Louis Blanchard, président de la commission technique nationale

Suite aux "états généraux des jeunes et de la FFESSM", de belles pistes s'offrent à nous, que les commissions en général et la CTN pour sa part vont devoir explorer. C'est ainsi que les RIPE 2006 rénovées émergent et sont annoncées. Pendant ce temps la CTN publie et met en œuvre des contenus de formation en plongée enfants, allégés et épurés. Certains ont pu penser que cela était contradictoire avec le "blanc-seing" donné lors des états généraux en matière de prospective, puisque "ce n'était pas la peine de tout mettre à plat en octobre si d'ores et déjà des décisions avaient été prises en septembre". En fait, je revendique qu'il n'y a rien de contradictoire : la com-

mande de la CTN d'alléger et de réécrire la filière plongée enfants était largement antérieure à la décision de provoquer des états généraux, et cette commande a abouti à ces contenus de formation nouveaux. Il va de soi, et j'en suis le premier convaincu, que cette filière rénovée répond à du court terme, mais ne préjuge pas de ce qui va émerger du laboratoire d'idées des états généraux ; d'ailleurs, les groupes de travail que j'ai créés et mis au budget (groupe "enfants" et groupe "ados") ont toute latitude pour innover totalement, y compris pour faire basculer le principe des diplômes enfants si ce concept se révélait peu porteur en regard des nouvelles approches. Dont acte...

Autre sujet : la "féminisation" des barèmes en nage dans les examens plongeur niveau 4 et moniteur fédéral 2. Rappelons le besoin : relayant une demande du ministère, le comité directeur national a placé la féminisation de la pratique en tête

des axes de développement interne. Or, en ce qui concerne la technique, on a du mal à repérer quoi que ce soit qui soit défavorable aux femmes, tant leur pugnacité et leur implication dans les passages d'examens sont flagrantes ; je ne trahirai pas un secret d'État en rappelant que, souvent, très souvent, ce sont des femmes qui sortent "majors" dans les examens niveau 4 ou Mf2. C'est dire !

Ceci dit, nos barèmes de performance dans les nages (nages palmées, et nages en capelé) dataient vraiment, et pas que pour les femmes d'ailleurs, puisqu'un travail global de rénovation a été fait. Désormais, les barèmes applicables au 1^{er} janvier 2006 sont une preuve de maturité des examens fédéraux, et surtout ils installent pour les hommes et pour les femmes des **niveaux de performance strictement équivalents**. Un argumentaire développé par Yvon Fauvel, instructeur national, nous explique cela. ■

RÉÉCRITURE ET SIMPLIFICATION DES TEXTES PLONGÉE JEUNES DANS LE MANUEL DU MONITEUR 2006

Une refonte complète des pages concernant les jeunes plongeurs dans le *Manuel du moniteur* a été proposée par le groupe de travail plongée enfants en 2005, discutée et amendée par la CTN en septembre, puis rendue exécutoire par le CDN à compter du 1^{er} janvier 2006. L'esprit qui régissait les anciens textes a été préservé mais, dans un but de simplification et de mise en cohérence, quelques dispositions ont été allégées chaque fois que les précautions prises et la sécurité envers les jeunes n'étaient pas remises en cause. Cela facilitera certainement le fonctionnement des clubs qui font la promotion de la plongée chez les moins de 14 ans. Cela devrait aussi faciliter la vie de nos formateurs et futurs cadres qui disposeront de textes plus concis - tous les aspects réglementaires en 2 pages seulement, les contenus de formations nettement réduits - et plus cohérents. Ces textes feront partie de la version 2006 du *Manuel du moniteur*. Les principaux allègements touchent la définition des niveaux et les prérogatives associées. Il faut aussi mentionner la possibilité de constituer des palanquées "mixtes" jeunes et adultes, et de confier la palanquée à des plongeurs niveau 4 en exploration sous certaines conditions. N'oubliez pas d'aller consulter le site de la CTN et de télécharger ces nouveaux textes. Nous publierons dans CTN-Info de mars 2006 les "conditions de pratique et d'encadrement, brevets et qualifications pour les jeunes plongeurs de moins de 14 ans." ■

LES RIPE, ÇA BOUGE EN 2006 !

Pendant l'année 2005, les RIPE (Rencontres internationales de la plongée enfants) n'ont pas été organisées, au profit des états généraux des jeunes et de la plongée. Cet événement majeur a été une véritable pépinière d'idées nouvelles concernant le devenir des jeunes membres de la FFESSM. Parmi toutes les convergences mises en lumière, il apparaît que la fédération a toujours besoin d'un événement national autour des activités et de la plongée des jeunes; aussi a-t-il été décidé de relancer les RIPE, mais sous une forme différente et sous un mode itinérant. C'est ainsi que dans le cahier des charges des RIPE devront être déclinées des activités transversales, touchant à l'ensemble

des commissions fédérales, et moins focalisées sur la plongée autonome en scaphandre. Par ailleurs des "cibles" thématiques pourront être choisies d'une année à l'autre. Enfin, la non-sujétion à un seul et unique lieu géographique peut présenter une attractivité intéressante, puisque cela permettra de proposer une plus grande diversité de thèmes et d'activités aux clubs participants. Bref, les RIPE ont l'ambition d'être un laboratoire d'idées, un lieu d'échanges et elles ne doivent pas s'enfermer dans une routine.

Voyons maintenant ce que vont être les RIPE 2006 : les RIPE 2006 se tourneront vers une tranche d'âge pour laquelle nous devons faire un effort particulier, à savoir les

jeunes à partir de 12 ans. En 2006, les RIPE auront lieu du jeudi 26 octobre au dimanche 29 octobre sur le centre de plongée de Niolon (Bouches-du-Rhône) qui leur sera totalement consacré avec toute sa logistique. Les différentes commissions nationales qui se sont engagées à travailler sur la transversalité lors des états généraux de Toulouse, vont plancher sur des projets d'activités originaux. Le raid sub-aquatique sera bien sûr maintenu avec classement individuel et par équipe. Plus d'informations concernant les inscriptions seront diffusées dès mars 2006 et pendant l'assemblée générale nationale à Dijon. ■

Pascal Monestiez, référent national plongée enfants au sein de la CTN



PHOTO P. MARTIN RAZI

PARUTION DU RAPPORT ANNUEL DES JURYS DE Mf2

Comme chaque année, Jean-Claude Cayol, instructeur national, a patiemment collecté les informations pendant les 3 sessions d'examen Mf2 en 2005. Cela lui permet de nous livrer pour la cinquième année consécutive le rapport annuel des jurys de Mf2. Ce document est téléchargeable sur le site de la commission technique nationale. Bourré de conseils, de remarques et de mises au point, c'est le document incontournable pour les candidats au Mf2, mais aussi pour les membres de jurys et pour les formateurs. ■





ACTUALISATION DES BARÈMES DE NAGE AVEC PALMES PLONGEUR NIVEAU 4 ET MONITEUR FÉDÉRAL DEUXIÈME DEGRÉ

Par Yvon Fauvel, instructeur national

La CTN vient de modifier les barèmes de notation des épreuves de nage (PMT et capelé) des examens de plongeur niveau IV et de moniteur fédéral 2^e degré. Cette évolution répond à un vœu du comité directeur national qui, relayant notre ministère de tutelle, a placé en tête des axes de développement interne de notre fédération la féminisation de la pratique.

Il suffit de regarder autour de nous pour constater que nous faisons de plus en plus figure d'exception en imposant depuis de nombreuses années une mixité absolue aux barèmes des épreuves sportives de nos examens de haut niveau. En effet, toutes les fédérations sportives ont différencié depuis longtemps les performances physiques féminines et masculines, toutes les évaluations de performances sportives aux examens et concours scolaires s'appuient sur des barèmes différenciés. Même les Armées, la Police, la Sécurité civile (et bien d'autres organismes étatiques) ont également adapté ce type d'évaluation pour prendre en compte la réalité d'une féminisation croissante. Au sein de notre fédération, contrairement aux commissions sportives, la commission technique n'avait encore pris aucune mesure de féminisation bien que certaines épreuves d'examen demandent un niveau de performance strictement sportive désavantageant les candidates féminines, notamment les épreuves de natation en endurance d'une durée allant de 10 minutes à environ 25 minutes. L'origine de la plongée en France ne suffit probablement pas à justifier un tel conservatisme. La CTN a donc souhaité "remettre à plat" les épreuves de natation des deux examens du plus haut niveau concernant les plongeurs et les moniteurs, à savoir l'examen de plongeur niveau IV et celui de moniteur

fédéral 2^e degré. La CTN souhaite limiter volontairement l'évolution aux seules épreuves de nage chronométrée en PMT et en capelé. De plus, nous avons demandé au staff de la commission nage avec palmes de nous faire bénéficier de sa longue expérience dans la gestion des performances féminines et masculines en natation bipalmée. Avec le concours précieux de l'ami Frédéric Castel, responsable technique adjoint de la NAP, dans un premier temps nous avons comparé puis mis en cohérence les niveaux de performance des anciennes épreuves pour les hommes, et dans un deuxième temps, nous les avons adaptés à la population des candidats de sexe féminin. Enfin, nous avons corrigé l'absence de certaines notes (19, 17, 8 et 5) dans les barèmes des épreuves de natation du Mf2. Quatre tableaux permettent de visualiser l'évolution des barèmes masculins et la correspondance des performances féminines équivalentes.

Niveau 4 : épreuve de nage chronométrée sur 800 m PMT

Le barème hommes est décalé de 10 secondes par rapport à l'ancien (un temps supérieur à 18 min 10 sec est éliminatoire), l'écart de temps entre chaque point n'est plus constant et arrondi à la dizaine de secondes. Le barème femmes tient compte du rapport théorique (1,095) entre femmes et hommes observé par la NAP, rapport dû essentiellement à la différence de masse musculaire entre les nageurs des deux sexes et se traduisant naturellement par une vitesse maximale aérobie (ou VMA), différente. Arrondi à 60 secondes, l'écart de 10 % par rapport au temps masculin minimum, est constant.

Niveau 4 - Épreuve de nage PMT 800 m - Barème de notation actualisé						
Hommes			Note	Femmes		
min - sec à min - sec			/20	min - sec à min - sec		
moins	de	10' 20"	20	moins	de	11' 20"
10' 21"	à	10' 50"	19	11' 21"	à	11' 50"
10' 51"	à	11' 30"	18	11' 51"	à	12' 30"
11' 31"	à	12' 10"	17	12' 31"	à	13' 10"
12' 11"	à	12' 50"	16	13' 11"	à	13' 50"
12' 51"	à	13' 20"	15	13' 51"	à	14' 20"
13' 21"	à	13' 50"	14	14' 21"	à	14' 50"
13' 51"	à	14' 20"	13	14' 51"	à	15' 20"
14' 21"	à	14' 40"	12	15' 21"	à	15' 40"
14' 41"	à	15' 00"	11	15' 41"	à	16' 00"
15' 01"	à	15' 30"	10	16' 01"	à	16' 30"
15' 31"	à	16' 10"	09	16' 31"	à	17' 10"
16' 11"	à	16' 50"	08	17' 11"	à	17' 50"
16' 51"	à	17' 20"	07	17' 51"	à	18' 20"
17' 21"	à	17' 50"	06	18' 21"	à	18' 50"
17' 51"	à	18' 10"	05	18' 51"	à	19' 10"
18' 11"	et	plus	éliminé(e)	19' 11"	et	plus

Niveau 4 - Épreuve de nage capelé 500 m - Barème de notation actualisé				
Hommes		Note	Femmes	
min - sec à min - sec		/20	min - sec à min - sec	
13' 00" et plus		non fait	14' 00" et plus	

Niveau 4 : épreuve de nage chronométrée sur 500 m capelés

Le temps mini pour les hommes correspond à une vitesse de nage en capelé diminuée d'environ 12 % par rapport au 800 m PMT. L'écart entre femmes et hommes est porté à 75 secondes pour tenir compte de l'accroissement uniforme de la charge des nageurs, en général un bloc de 12 l, qui pénalise relativement plus les femmes.

Mf2 : épreuve de nage chronométrée sur 1 500 m PMT

Le barème retenu s'appuie sur une vitesse de nage plus rapide de 5 % par rapport au 800 m PMT pour tenir compte de la maturité et de la motivation des candidats à

l'examen de Mf2. Ceci conduit à un barème dorénavant plus favorable aux candidats pour corriger un barème dont la sévérité se traduisait par des notes moyennes sensiblement plus faibles. L'écart constant de 90 secondes entre les femmes et les hommes correspond à une majoration de 8 % de la vitesse la plus élevée chez les hommes, confirmant la diminution de l'écart relatif entre femmes et hommes quand la distance augmente.

Mf2 : épreuve de nage chronométrée sur 1 000 m capelé

Le barème proposé pour les hommes correspond à la même vitesse de nage (pour la note éliminatoire) que le

MF2 - Épreuve de nage PMT 1 500 m - Barème de notation actualisé

Hommes			Note /20	Femmes		
min - sec à min - sec				min - sec à min - sec		
moins	de	18' 30"	20	moins	de	20' 00"
18' 31"	à	19' 00"	19	20' 01"	à	20' 30"
19' 01"	à	19' 30"	18	20' 31"	à	21' 00"
19' 31"	à	20' 00"	17	21' 01"	à	21' 30"
20' 01"	à	21' 00"	16	21' 31"	à	22' 30"
21' 01"	à	22' 00"	15	22' 31"	à	23' 30"
22' 01"	à	23' 00"	14	23' 31"	à	24' 30"
23' 01"	à	24' 00"	13	24' 31"	à	25' 30"
24' 01"	à	24' 50"	12	25' 31"	à	26' 20"
24' 51"	à	25' 40"	11	26' 21"	à	27' 10"
25' 41"	à	26' 40"	10	27' 11"	à	28' 10"
26' 41"	à	27' 40"	09	28' 11"	à	29' 10"
27' 41"	à	28' 30"	08	29' 11"	à	30' 00"
28' 31"	à	29' 10"	07	30' 01"	à	30' 40"
29' 11"	à	29' 40"	06	30' 41"	à	31' 10"
29' 41"	à	30' 00"	05	31' 11"	à	31' 30"
30' 01"	et	plus	éliminé(e)	31' 31"	et	plus



Des barèmes nouveaux pour une féminisation de la pratique : peut-être verra-t-on ainsi plus de dames aux examens de monitorats deuxième degré ?

MF2 - Épreuve de nage capelé 1 000 m - Barème de notation actualisé

Hommes			Note /20	Femmes		
min - sec à min - sec				min - sec à min - sec		
moins	de	16' 30"	20	moins	de	18' 30"
16' 31"	à	17' 00"	19	18' 31"	à	19' 00"
17' 01"	à	17' 30"	18	19' 01"	à	19' 30"
17' 31"	à	18' 00"	17	19' 31"	à	20' 00"
18' 01"	à	18' 30"	16	20' 01"	à	20' 30"
18' 31"	à	19' 00"	15	20' 31"	à	21' 00"
19' 01"	à	19' 40"	14	21' 01"	à	21' 40"
19' 41"	à	20' 20"	13	21' 41"	à	22' 20"
20' 21"	à	21' 10"	12	22' 21"	à	23' 10"
21' 11"	à	22' 00"	11	23' 11"	à	24' 00"
22' 01"	à	22' 50"	10	24' 01"	à	24' 50"
22' 51"	à	23' 40"	09	24' 51"	à	25' 40"
23' 41"	à	24' 20"	08	25' 41"	à	26' 20"
24' 21"	à	24' 50"	07	26' 21"	à	26' 50"
24' 51"	à	25' 20"	06	26' 51"	à	27' 20"
25' 21"	à	25' 40"	05	27' 21"	à	27' 40"
25' 41"	et	plus	éliminé(e)	27' 41"	et	plus

500 m capelé du N4, soit un temps majoré de 30 secondes par rapport à l'ancien barème. L'écart entre femmes et hommes s'accroît de 8 à 12 % par rapport à la note maximum pour tenir compte de la charge supplémentaire constante due au bloc et se traduisant par une dépense énergétique relativement plus importante chez les femmes. Essentiellement techniques, les autres épreuves pratiques de l'examen de plongeur niveau IV et du MF2, ne sont pas concernées par le même type d'évolution même si l'épreuve de sauvetage du mannequin de l'examen du MF2 pourrait en partie justifier une différenciation de la partie en nage libre. Initié par la CTN au 2^e trimestre 2005, ce projet pro-

posé à la réflexion des CTR puis confirmé lors de la réunion de la CTN de septembre, a été rendu exécutoire par le comité directeur national début novembre 2005. Il entrera en application le 1^{er} janvier 2006. Si ces nouveaux barèmes ne modifieront pas sensiblement les résultats de nos examens, ils permettront, en toute connaissance sportive, d'attribuer aux candidates la même note qu'à leurs homologues masculins quand elles réaliseront une performance comparable à la leur lors des épreuves de natation chronométrée. Comme pour toute modification des règles, la CTN sera attentive à vérifier tout au long de l'année 2006 la pertinence des ces quelques évolutions. ■

PHOTO Y. CHOCOLOFF